



# Présentation de la formation

- Temps 1 : 2h
  - . les enjeux de la relation école-parents
  - . outils et pistes de réflexion
- Temps 2 : 1 h
  - . travail en équipe de cycle
- Temps 3
  - . le 16/05/2018 à la Salle des Fêtes de Sens : Conférence interactive par la compagnie *Etincelles*

# C'est quoi le problème avec les parents ?



# ... et quand est-ce que ça fonctionne bien ?



# Peurs réciproques – ATD Quart Monde

2

## PEURS RÉCIPROQUES

FAMILLES ÉCOLE GRANDE PAUVRETÉ :

QUAND PARENTS ET ENSEIGNANTS S'EN MÊLENT...

# Croisons nos regards...

- Quelles sont vos attentes en tant qu'enseignants vis-à-vis des parents ?
- Quelles sont les attentes des parents vis-à-vis de l'école ?
- Finalement, qu'est-ce qui vous réunit ?

# Rapport Delahaye

"*Grande pauvreté et réussite scolaire*", publié par Jean-Paul Delahaye en mai 2015.

***« La confiance ne s'obtient que si les familles pauvres sont d'abord considérées comme des familles qui tentent, comme les autres familles, d'élever leurs enfants dans les meilleures conditions possibles. Elles ne sont pas différentes des autres familles »***

# Ce que disent les textes

- Des droits garantis dans le code de l'éducation.
- Un rôle et une place reconnus dans de nombreux textes.

Ce qu'il faut retenir :

- > une responsabilité commune : la réussite des élèves
- > des objectifs partagés : l'épanouissement et l'autonomie

Pour y parvenir :

- > une coopération nécessaire

# C'est quoi la co-éducation ?

## C'est réfléchir :

- aux pratiques pour mieux associer les parents « éloignés de l'École »
- aux enjeux d'information, de communication, de formation des parents.

## C'est initier :

- de nouvelles modalités d'échanges, de coopération.
- des ressources, des outils.

# Comment la favoriser ?

## En mettant en place **EN EQUIPE** :

- Des échanges parents / professionnels permettant de **lever les malentendus** et déconstruire les **représentations** erronées de part et d'autre.
- Des actions permettant de rendre l'école **plus lisible pour tous les parents** (classes ouvertes, échanges / débats, livrets d'accueil, signalétique, accompagnement des passages inter-cycles, etc.).
- À l'aide des partenaires, des **actions de soutien et d'accompagnement** à la parentalité permettant aux parents d'échanger et de répondre à leurs préoccupations.

# Avec quels partenaires ?

**Virginie ASPERTI**

Espace Famille Caf

43 rue du 19 mars 1962

89100 Sens

03 86 83 80 07

virginie.asperti@cafauverre.cnafmail.fr

**Isabelle GIROD - Espace Famille Caf**

12 rue du Clos 89000 Auxerre

03 86 72 82 26 - isabelle.girod@caf.fr

**Anne- Noëlle BOISE-LIBERATORE**

Espace Famille Caf

1 allée de la Croix Sirot 89200 Avallon

03 86 34 95 73

anne-noelle.boise-liberatore@cafauverre.caf.fr

# Quelles ressources ? Quels outils ?

**académie de Caen**

## Vade-mecum des relations Ecole-Famille

une coopération au service de la réussite de tous les élèves

Les relations de l'Ecole avec les familles sont au cœur de la question de l'égalité des chances. Notre académie qui se caractérise par un faible taux de mobilité des élèves et un nombre important de sorties sans qualification s'est donné comme objectif prioritaire, de renforcer les liens entre l'Ecole et la Famille.

Au-delà des dispositions législatives et réglementaires, il convient d'assurer la mise en œuvre, il est important de promouvoir et de développer toutes les actions favorisant une coopération fructueuse. Cette question est l'affaire de tous les acteurs du système éducatif quel que soit leur domaine de compétence. La complémentarité de leur action sera source de richesse et d'efficacité.

Ce document rassemble les contributions des participants du séminaire académique sur ce sujet. Outil d'accompagnement pour les établissements scolaires, il annonce l'esprit de la loi et propose des orientations pour l'action. En intégrant cette thématique transversale à son projet, chaque établissement scolaire en fera un axe de progrès pour tous les élèves.

**I. Vers une coopération avec les parents**

On ne peut aujourd'hui analyser les enjeux de la relation entre l'Ecole et la Famille sans perspective historique. Jusque dans les années 60, le projet implicite de l'Ecole consistait à isoler les familles par l'intermédiaire de leurs enfants. Depuis les années 80, avec l'allongement de la scolarité, des parcours d'études plus nombreux et l'implication croissante des associations de parents d'élèves, les relations Ecole-parents se sont complexifiées : l'Ecole est tenue par la réglementation de donner une place et un rôle aux parents ; quant à l'institution scolaire, elle souhaite voir les parents des élèves jouer un rôle au côté de l'école [...] pour accompagner efficacement l'enfant dans son parcours scolaire.

**II. Les conditions du dialogue entre l'Ecole et les parents**

Parents et enseignants œuvrent ensemble dans un but commun : la réussite scolaire de chaque enfant. Les professionnels accompagnent les parents et leurs enfants pour les rendre acteurs de cette réussite.

La communication est fondée sur le respect des personnes et des espaces respectifs (espace public, espace privé). Le parent, premier éducateur de l'enfant, a sa place avant qu'intervienne l'école. Aucune information n'est transmise ni utilisée sans l'accord des responsables de l'élève, et la qualité du service public d'éducation et ils respectent ce qui est de l'ordre de l'espace privé de la famille.

L'Ecole a la responsabilité de mettre en place une relation de qualité avec les parents. Elle offre les conditions nécessaires à un dialogue serein.

En tant qu'usagers du service public, les parents méritent le meilleur accueil. La relation Ecole - parents ne peut se construire sans que l'on soit attentif à la place de l'enfant, objet et sujet des échanges.

En tant que garant de l'intérêt de l'enfant, le service public d'éducation contribue aux missions de protection de l'enfance telles qu'elles sont définies par la loi.

L'organisation du système scolaire dans lequel l'enfant est inscrit doit être rendue lisible pour les familles. Les parents ont accès à toutes les informations concernant leur enfant. Aucune information n'est transmise ni utilisée sans l'accord des responsables de l'élève. Impliquer les parents comme partenaires, c'est aussi leur permettre de prendre connaissance du déroulement de la scolarité de leur enfant, leur garantir la possibilité d'être écoutés dans une totale discrétion, c'est enfin leur offrir la possibilité d'être représentés.

**Evolutions des relations Ecole-Famille**

**Respect mutuel et responsabilité**

**Lisibilité et transparence**

**Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale**

### Fiche - Ressources

#### Relations parents - enseignants

Fiche n° : 1

**La coéducation - pourquoi ? Comment ?**

*La coéducation est un processus qui s'inscrit, de fait, au cœur de la relation Ecole - Famille.*

**I - Généralités**

L'Ecole et la Famille sont complémentaires et se doivent de s'engager dans une forme de collaboration ou privilège d'instance collective.

Le principe d'une coéducation s'impose à l'Ecole dans la mesure où 100% des enfants de plus de trois ans sont scolarisés.

Cette complémentarité entre les différents acteurs de l'éducation des jeunes doit bénéficier aux enfants.

La coéducation nécessite la présence des parents et de l'équipe enseignante et suppose d'emblée une clarification des rôles respectifs des acteurs, afin d'éviter tout malentendu.

Elle implique un respect mutuel des acteurs. Cette confiance restitue rassure l'enfant et l'autorise à s'impliquer dans les apprentissages scolaires.

La coéducation associe également d'autres types d'acteurs, notamment les élus. Ils mettent à disposition les conditions matérielles d'accueil et de travail propices aux apprentissages et participent ainsi à la réussite scolaire vécue par chaque élève.

Il n'existe pas de coéducation si, a priori, la famille est dénie dans ses fonctions et réduite à ses incapacités. La coéducation passe par la restauration du sentiment de responsabilité éducative partagée.

La relation parents-enseignants est centrée sur l'enfant-élève.

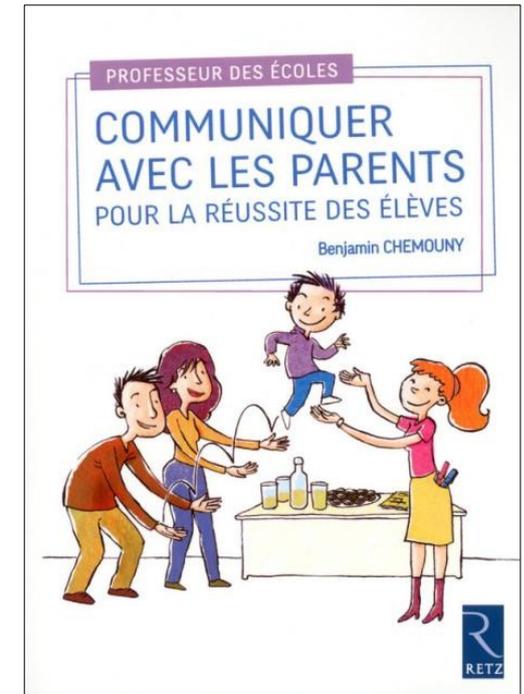
Les attentes, les convictions, les valeurs, les craintes, les questions des parents sont écoutées. Sans ce travail d'écoute, aucune médiation n'est possible.

Les finalités, les priorités, les méthodes, l'organisation de l'école sont explicitées, publiées. Chaque enseignant en est porteur dans une démarche de communication.

La place de l'enfant dans un processus de coéducation

A l'école, l'enfant doit :

- » accepter la séparation
- » s'adapter à l'école
- » communiquer avec les autres, les adultes, les autres enfants
- » vivre avec les autres
- » entreprendre, persévérer, apprendre, élaborer des démarches lui permettant de surmonter ses difficultés
- » s'ouvrir au monde
- » apprendre une culture scolaire



# Quelles pistes d'action ?

Un exemple : la Mallette des parents



**LA MALLETTTE  
DES PARENTS**

[mallettedesparents.onisep.fr](http://mallettedesparents.onisep.fr)

# La mallette des parents CP

- Qu'est-ce qu'on gagne à mettre en place ce dispositif ?
- Qu'est-ce qu'on perd ? Quels obstacles ?
- Qu'est-ce qui peut être transposé à d'autres niveaux de classe ?

Un **exemple** dans la circonscription

# Dans la même idée



<https://www.reseau-canope.fr/bsd/sequence.aspx?bloc=458673>

# Prolongements en équipe

- À l'aide du support proposé, effectuer un autodiagnostic et faire le bilan des actions : à poursuivre, à améliorer, à abandonner, à créer...

Outil d'aide à la réflexion en équipe Relation école-parents au cycle 2		
DU CÔTÉ DES REPRÉSENTATIONS		
	Du point de vue des enseignants	Du point de vue des parents
Ce qu'ils souhaitent		
Ce qui pose problème ou qui fait obstacle		